

côté pro

A qui confier la protection d'un majeur ?

Rien de plus logique que « de confier l'exercice d'une mesure de protection à ceux qui connaissent le mieux la personne à protéger », font observer Karine Lefeuvre, professeure à l'EHESP, et Sylvie Moisson-Chataigner, universitaire spécialiste du droit du secteur social, médico-social et éducatif, qui ont co-assumé la responsabilité d'un colloque sur la place des familles dans la protection des majeurs vulnérables (1), dont cet ouvrage est issu. Toutefois, si la loi du 5 mars 2007 a réaffirmé la primauté familiale dans l'exercice des mesures tutélaires, nombre de contributions conduisent à se demander, avec Brigitte Feuillet, professeure de droit, si la famille est bien « l'organe le plus à même à assurer la protection des [...] majeurs ». La question se pose en raison de l'évolution des structures familiales et des modes de vie, et parce qu'assumer la prise en charge d'un membre de sa famille implique des changements du rôle de chacun, souvent à l'origine de tensions et de suspicions, voire de conflits. Aussi, plutôt que « de mettre à tout prix la famille au premier plan », il peut se révéler justifié de confier tout ou partie de la mesure à une tierce personne, souligne Agnès Brousse, responsable du service évaluation de l'UNAF. « Pris, bien malgré lui », dans les nœuds d'une histoire familiale, le professionnel désigné a une posture – compliquée – à travailler, notamment au regard de la confidentialité des informations relatives à la personne protégée dont il se trouve dépositaire, développe Pierre Bouttier, au nom des mandataires judiciaires associatifs. ■ Caroline Helfter

(1) Voir ASH n° 2880 du 24-10-14, p. 24.

Protéger les majeurs vulnérables. Quelle place pour les familles ?

Sous la direction de Karine Lefeuvre et Sylvie Moisson-Chataigner - Ed. Presses de l'EHESP - 15 €

cinéma

Solidaires dans la désillusion

En janvier 2010, la ville de Rosarno, au sud de l'Italie, est le théâtre d'émeutes : des Africains sans papiers, employés comme ouvriers agricoles saisonniers et maintenus dans des conditions de vie précaires, réagissent violemment à l'agression d'un des leurs par de jeunes Italiens. L'événement marque le pays et Jonas Carpignano, jeune réalisateur italien, se rend immédiatement en Calabre pour connaître les circonstances qui ont provoqué cette révolte. Il y fait la connaissance de Koudous Seihon, avec lequel il noue des relations amicales. Cinq ans plus tard, il donne naissance à un long métrage de fiction, *Mediterranea*, inspiré de l'histoire de son ami burkinabé. Celui-ci interprète d'ailleurs le rôle principal, celui d'Ayiva, et se révèle exceptionnel devant la caméra.

Si, initialement, ce sont les événements et les personnages ayant conduit aux émeutes qui intéressaient Jonas Carpignano, son film raconte bien plus que cela : il retrace le parcours d'Ayiva, « à partir du début, c'est-à-dire à partir du périple dans le désert africain, jusqu'au choc de l'arrivée sur les côtes européennes », explique-t-il. *Mediterranea* montre les désillusions du héros et de son meilleur ami, Abas, quand ils s'installent enfin à Rosarno. A travers les réseaux sociaux, leurs amis déjà sur place leur avaient donné une vision erronée de l'Europe. Est-ce vraiment là la vie meilleure à laquelle ils aspiraient ? se demandent-ils. Le film témoigne néanmoins de la belle solidarité qui règne entre ces Africains qui reconstruisent une communauté loin de leurs pays. Il montre aussi la relation ambiguë des migrants avec la com-



munauté italienne. Il faut savoir que près de 20 000 saisonniers agricoles se rendent chaque année en Calabre, dont beaucoup travaillent au noir dans les champs d'orangers gérés par l'organisation mafieuse 'Ndrangheta.

La caméra virtuose, et empathique, de Jonas Carpignano expose tous les aspects de la vie ordinaire du migrant, qui doit gérer un quotidien fait de combats, de violences, de fatigue, mais aussi de rencontres heureuses et d'exaltation d'une vie nouvelle. De ce film où l'on entend aussi bien du français, de l'italien de l'anglais, de l'arabe que du bissa se dégagent, enfin, deux points de vue : celui d'Ayiva, qui veut travailler dur, persuadé que cela vaudra la peine sur le long terme – l'espoir d'une régularisation ? –, et celui d'Abas, qui attend des retombées instantanées et se plaint sans cesse de sa condition. ■ É. V.

Mediterranea

Jonas Carpignano - 1h47 -
En salles



J. CARPIGNANO